



Banque Centrale de Tunisie

---

# **PERIODIQUE DE CONJONCTURE**

**SEPTEMBRE 2010**

**N°89**

---

## **ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

- Révision par le Fonds monétaire international des prévisions de la croissance économique mondiale à la hausse pour l'année 2010 et à la baisse pour 2011.
- Situation de l'emploi, toujours préoccupante, dans les principaux pays industrialisés.
- Augmentation des cours mondiaux des produits de base et, partant, du niveau de l'inflation, notamment dans les pays développés.
- Appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, en rapport avec le différentiel des taux d'intérêt entre la Zone Euro et les Etats-Unis.
- Mise en place par certaines Banques centrales de mesures non conventionnelles, afin d'assouplir davantage les politiques monétaires et soutenir la reprise de l'activité économique.
- Poursuite des fluctuations des indices des principales bourses internationales avec une orientation à la hausse, suite notamment à l'amélioration des résultats des grands groupes d'entreprises.

## **CONJONCTURE NATIONALE**

- Baisse de la production agricole, en particulier pour les céréales.
  - Poursuite de la reprise de la production et des exportations des industries manufacturières, suite à la consolidation de la demande extérieure.
  - Faible évolution de l'activité touristique.
  - Poursuite de la maîtrise de l'inflation au terme des neuf premiers mois de l'année 2010.
  - Resserrement de la liquidité bancaire au cours du troisième trimestre de l'année 2010 et accélération du rythme de progression des concours à l'économie traduisant la poursuite de l'effort du système financier en matière de financement de l'économie.
  - Hausse marquée des indices boursiers et des transactions sur la cote de la Bourse et consolidation de la contribution du marché financier dans le financement de l'investissement privé.
  - Déficit de la balance générale des paiements, suite à l'élargissement du déficit courant et au repli des entrées nettes de capitaux.
  - Dépréciation du dinar tunisien vis-à-vis du dollar américain et de l'euro.
- 

**Ce document est téléchargeable à partir du site Internet  
de la Banque Centrale de Tunisie, chapitre Publications,  
à l'adresse [http : //www.bct.gov.tn](http://www.bct.gov.tn)**

## ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'**environnement international** a continué à être marqué, au terme des neuf premiers mois de 2010, par le maintien des mesures de relance appliquées par certains pays industrialisés pour soutenir davantage la reprise économique, au moment où le problème de la dette publique a amené un nombre de pays, surtout dans l'Union européenne, à prendre des mesures d'austérité budgétaire. Par ailleurs, la hausse des prix des produits de base sur le marché mondial s'est poursuivie et les marchés des changes ont enregistré une baisse du dollar américain, notamment vis-à-vis de l'euro et du yen japonais, alors que les indices des bourses internationales ont connu une orientation à la hausse durant la plupart des périodes.

Malgré l'accroissement des doutes quant à la solidité de la reprise économique dans certains pays industrialisés, le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la hausse ses prévisions de **la croissance économique mondiale pour 2010**, soit 4,8% contre des prévisions précédentes de 4,6% en juillet et 4,2% en avril dernier. Cette amélioration a concerné les **pays développés** (2,7% contre des prévisions de 2,6% en juillet), à l'exception des **Etats-Unis** (2,6% contre 3,3%), en particulier la **Zone Euro** (1,7% contre 1%) et le **Japon** (2,8% contre 2,4%).

S'agissant des **pays émergents et en développement**, il est prévu un taux de croissance de 7,1% en 2010 contre des prévisions antérieures de 6,8%, par suite de l'amélioration attendue en **Europe centrale et orientale** (3,7% contre 3,2% selon les estimations précédentes), et dans la **région de l'Amérique latine et des Iles caraïbes** (5,7% contre 4,8%).

**Pour l'année 2011**, le FMI a révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance, soit 4,2% contre des estimations de 4,3% en juillet dernier et ce, en rapport, notamment, avec les effets des programmes d'austérité budgétaire mis en place par certains pays, en particulier dans l'Union européenne, pour faire face à la crise de l'endettement public.

L'**économie américaine** a enregistré, pendant l'année en cours, une baisse du rythme de la reprise économique, une réduction du niveau de l'inflation et une diminution du taux de change du dollar vis-à-vis des principales autres devises, surtout le yen et l'euro, outre la persistance du niveau élevé du chômage. Pour soutenir davantage la reprise économique, renforcer le rythme de la demande intérieure et maîtriser le chômage, il est attendu que la Réserve fédérale américaine prenne de nouvelles décisions plus souples au niveau de la politique monétaire. Il est à signaler que les indicateurs économiques disponibles dans ce pays confirment la décélération du rythme de l'activité économique, avec un recul de l'indice avancé de l'activité dans le secteur industriel de 1,9 point en septembre 2010, alors que l'indice de confiance des consommateurs a diminué au cours du même mois d'environ 5 points.

Dans la **Zone Euro**, les indices avancés de l'activité dans les secteurs de l'industrie et des services ont diminué de 1,4 point et 2,3 points, respectivement, en septembre 2010. En outre, les ventes en détail ont baissé de 0,4% en août contre une progression de la production industrielle de 1% au cours du même mois et une augmentation de l'indice de confiance économique de 0,9 point en septembre.

Au niveau du chômage, la situation de l'emploi a enregistré une stabilisation dans les principaux pays industrialisés, avec un taux de chômage atteignant 9,6% aux Etats-Unis en septembre 2010 et ce, pour le deuxième mois consécutif, et 10,1% dans la Zone Euro en août, pour le quatrième mois consécutif ; le taux de chômage ayant varié entre 4,3% en Autriche et 20,5% en Espagne. Pour le Japon, le taux des sans-emploi est revenu à 5,1% des forces de travail en août 2010 contre 5,2% le mois précédent.

En ce qui concerne les **cours mondiaux des produits de base**, l'augmentation des prix de la plupart des produits s'est poursuivie en rapport, notamment, avec la progression des achats à des fins spéculatives et la baisse du taux de change du dollar. En particulier, la hausse a atteint, au terme du mois de septembre

2010 et par rapport à la fin de 2009, 23,1% pour le blé, 38,5% pour le coton et 9,6% pour le cuivre contre 23,6%, 17,6% et 0,1%, respectivement, à la fin du mois d'août dernier.

Cette même tendance a concerné les **prix du pétrole brut**, suite notamment à la baisse du niveau des stocks aux Etats-Unis. De ce fait, le prix du baril a atteint 82,31 dollars pour le Brent et 79,97 dollars pour le léger américain, à la fin de septembre 2010, contre 74,64 dollars et 71,92 dollars respectivement à fin août.

Pour ce qui est de **l'inflation**, l'augmentation des prix à la consommation s'est poursuivie dans la plupart des pays industrialisés, au cours de septembre 2010. Ainsi, le taux d'inflation, exprimé en termes de glissement annuel, a atteint 1,1% aux **Etats-Unis**, soit le même taux du mois précédent, et 1,8% dans la **Zone Euro** contre 1,6% en août. Quant au **Japon**, les prix ont continué à baisser, soit -0,9% en août et ce, pour le deuxième mois consécutif.

Sur **les marchés des changes internationaux**, la valeur de l'euro vis-à-vis du dollar a augmenté, depuis le début du mois de septembre 2010, suite à l'intention de la Réserve fédérale américaine de maintenir le taux d'intérêt directeur proche du niveau zéro pour une longue période, ce qui a poussé les investisseurs à s'orienter vers les devises les plus rentables. Ainsi, le taux de change de la monnaie européenne a augmenté pour atteindre 1,3637 dollar, à la fin de septembre 2010, contre environ 1,27 dollar à la fin du mois précédent.

Pour sa part, le yen japonais a poursuivi sa progression par rapport aux principales autres devises, notamment le dollar et ce, malgré l'intervention directe du gouvernement japonais sur le marché des changes à la mi-septembre 2010, pour la première fois depuis mars 2004, afin de limiter l'augmentation de la devise nipponne qui affecte la reprise économique au Japon. Le taux de change du yen a atteint 83,49 yens pour un dollar à la fin de septembre 2010, contre 84,10 yens à fin août.

**Dans le domaine des politiques monétaires**, certaines Banques centrales ont pris des mesures non conventionnelles pour assurer plus de souplesse aux politiques monétaires et soutenir la reprise de l'activité économique. En particulier, la **Banque du Japon** a décidé, à la fin du mois d'août dernier, d'élever le plafond de la liquidité mise à la disposition des banques de 20.000 à 30.000 milliards de yens et ce, à un taux d'intérêt fixe, dont 10.000 milliards de yens seront prêtés pour une échéance de 6 mois. Egalement, la **Banque centrale européenne** s'est engagée, au début du mois de septembre 2010, de fournir un volume important de liquidité pour des termes d'une semaine et un mois et ce, jusqu'au 18 janvier prochain, ce qui permettra de maintenir les taux d'intérêt à des niveaux bas.

Par ailleurs, les **indices des principales bourses internationales** ont continué à fluctuer, tout en s'orientant vers la hausse durant la plupart des périodes, suite notamment à l'amélioration des résultats des grandes sociétés. En particulier, l'augmentation a atteint, au terme de septembre 2010 et par rapport à la fin de l'année précédente, 3,5% pour le Dow Jones et 4,4% pour le Nasdaq contre 1,7% et 2%, respectivement, à fin août.

# CONJONCTURE NATIONALE

## ACTIVITE ECONOMIQUE : Progression soutenue de la production et des exportations des industries manufacturières, contrastant avec la régression de la production agricole et la faible évolution du secteur touristique

L'économie nationale a enregistré, au terme du mois de septembre 2010, une reprise sensible des échanges commerciaux avec l'extérieur, notamment les exportations des industries manufacturières, suite à la consolidation de la demande extérieure. A l'inverse, la production agricole a accusé une régression par rapport à la campagne précédente, en particulier pour les céréales et l'huile d'olive, alors que l'activité touristique et le transport aérien ont connu une légère progression. Quant au taux d'inflation, il s'est stabilisé au niveau de 4,6%, à fin septembre 2010, contre 3,4% au cours de la même période de l'année précédente.

### 1) AGRICULTURE ET PECHE

Les préparatifs pour la **campagne céréalière 2010-2011** se sont poursuivis, avec le labour de près de 80% des superficies programmées qui sont estimées à 1.517 mille hectares et l'approvisionnement des agriculteurs en engrais et semences sélectionnées à un rythme soutenu. Concernant les **crédits de campagne**, 14,8 MDT ont été accordés à 188 agriculteurs en plus du démarrage du programme de rééchelonnement de la dette des agriculteurs affectés par la sécheresse au cours de la campagne écoulée.

Au niveau du secteur de **l'arboriculture**, la production est estimée pour la campagne 2010-2011 entre 120 mille et 130 mille tonnes **d'huile d'olive** contre 150 mille la campagne précédente, à 174 mille tonnes de **dattes** dont 119 mille de déglet-nour, contre 162 mille et 110 mille tonnes respectivement la campagne écoulée, et à 330 mille tonnes **d'agrumes** contre près de 309 mille tonnes pour la campagne 2009-2010.

Dans le **secteur de l'élevage**, la production de **lait frais** s'est élevée à 791 mille tonnes, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, contre 773 mille tonnes enregistrées pour la même période de 2009. Parallèlement, les **quantités collectées de lait** se sont accrues de 8,2% pour atteindre près de 502 mille tonnes, soit 63,5% de la production totale. Le **stockage de lait industriel** a atteint 42 millions de litres au début d'octobre 2010, contre 27,6 millions de litres une année auparavant, ce qui a permis de satisfaire les besoins de consommation et de dégager un excédent exportable. Quant à la production de **viandes rouges**, elle a enregistré au terme du mois de septembre 2010 une quasi-stagnation, en s'élevant à près de 88 mille tonnes.

Sur le plan des **échanges commerciaux avec l'extérieur des produits agricoles et alimentaires**, les exportations d'huile d'olive ont atteint, à la fin de septembre 2010, environ 80 mille tonnes pour une valeur de 327 MDT contre près de 124 mille tonnes et 457 MDT au cours de la même période de 2009.

Les **exportations de dattes** ont progressé, durant la campagne de commercialisation 2009-2010, de 12,9% en quantité et de 26% en valeur pour se situer à 79 mille tonnes et 271 MDT. Quant aux **exportations des produits de la mer**, elles ont enregistré, au terme du mois de septembre 2010, une régression de 11,8% en quantité et de 24,1% en valeur pour se situer à 10,5 mille tonnes et 107 MDT.

S'agissant des **importations**, les **achats de céréales (blé, orge et maïs)** ont atteint, au cours des neuf premiers mois de 2010, environ 2.238 mille tonnes pour une valeur de 669 MDT, niveaux en accroissement de 56,9% et 43,2% respectivement par rapport à la même période de 2009. L'augmentation a intéressé, notamment, l'orge (366% en volume et 355% en valeur) et, à un degré moindre, le blé tendre (59,1% et 44,3%, respectivement).

Au total, les **échanges commerciaux des produits alimentaires avec l'extérieur** ont enregistré, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, une augmentation des **importations** de 34,3% contre un recul des **exportations** de 7,9%, ce qui s'est traduit par un **déficit d'environ 320 MDT** contre un **excédent de près de 164 MDT** au cours de la même période de 2009. De ce fait, le **taux de couverture** est revenu de 114,7% à 78,6%, d'une période à l'autre.

## 2) ACTIVITE INDUSTRIELLE

L'**indice général de la production industrielle** s'est accru, en août 2010, de 3,2% en termes de glissement annuel contre 7% un mois auparavant et une régression de 2,3% au cours du même mois de l'année précédente. Cette progression a intéressé tous les secteurs, à savoir les **industries manufacturières** (3,2% contre -2,3% en août 2009), l'**énergie** (3% contre -2,4%) et les **mines** (10% contre -4,1%).

Au cours des huit premiers mois de 2010, l'**indice général de la production industrielle** a enregistré une progression de 6,8% contre 7,3% au terme du mois de juillet et une baisse de 6,3% durant la même période de l'an passé et ce, suite essentiellement à la reprise de la production des **industries manufacturières** (8,2% contre -9,1%), alors que la production a accusé une décélération dans les secteurs de l'**énergie** (1,7% contre 5,2%) et des **mines** (4,3% contre 9,1%).

L'accroissement de la **production des industries manufacturières** a concerné tous les secteurs, à l'exception des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures qui ont enregistré un léger repli par rapport à l'année précédente (-2,7% contre -17,3% au terme du mois d'août 2009). La production a progressé, notamment, dans les industries mécaniques et électriques (27,5% contre -13% l'an passé) et les industries chimiques (9,2% contre -7,5%).

S'agissant des **échanges commerciaux avec l'extérieur** et à l'exception des exportations du secteur des industries agroalimentaires qui ont reculé, au cours des neuf premiers mois de 2010, de 14,4% contre -18,8% durant la même période de l'année précédente, les **exportations des industries manufacturières** ont sensiblement progressé pour tous les secteurs, surtout les industries mécaniques et électriques (36,6% contre -10,6%), celles du textile, habillement, cuirs et chaussures (7,5% contre -12,6%) et les industries chimiques (16% contre -44,7%).

En relation avec la reprise de l'activité industrielle, les **importations de matières premières et demi-produits** ont enregistré un accroissement de 29,8% au terme du mois de septembre 2010, après avoir sensiblement diminué durant la même période de l'année précédente (-25,3%).

Encore faut-il signaler que les **échanges commerciaux du secteur énergétique** ont enregistré, au cours des neuf premiers mois de 2010, une reprise sensible qui a concerné aussi bien les **exportations** (36,1% contre -38,8% un an plus tôt) que les **importations** (49,6% contre -48,5%), suite notamment à la hausse des prix mondiaux et l'augmentation des quantités importées de produits pétroliers (36,2%). De ce fait, la **balance commerciale du secteur** a dégagé un déficit d'environ 266 MDT contre un déficit de près de 4 MDT seulement au cours de la même période de 2009.

## 3) TOURISME

Le secteur touristique a connu, en septembre 2010, une évolution positive de la plupart de ses indicateurs. En effet, les **entrées de touristes étrangers** se sont accrues de 9,2% en termes de glissement annuel, soit le taux le plus élevé enregistré cette année contre un recul de 13,7% le mois précédent. De même, les **nuitées touristiques globales** ont suivi une tendance similaire avec une progression de 9,3% contre -2,1% au cours du mois d'août dernier, tandis que les **recettes touristiques en devises** ont augmenté, en glissement annuel, à un rythme satisfaisant (8,9% contre -2,9% le mois précédent).

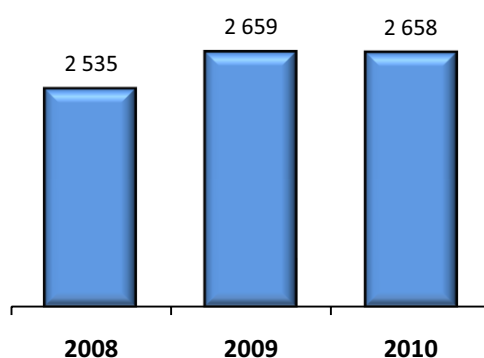
Durant les neuf premiers mois de 2010, les **entrées de touristes étrangers** ont diminué de 0,9% contre -2,2% à fin août et -2,1% au cours de la même période de l'année écoulée, pour s'établir à 5,5 millions de touristes. Cette tendance s'explique, particulièrement, par la régression des entrées de **touristes**

**maghrébins** (-3,1% contre +9,9% au cours de la même période de l'année précédente), suite à la baisse du nombre de Libyens (-8,3% contre +16,5%). En revanche, le rythme des **entrées de touristes européens** a connu une légère reprise (+0,7% contre -9,3% un an plus tôt), en rapport notamment avec l'évolution positive des entrées des Français (1,8% contre -3,4%), des Britanniques (29,4% contre 5,4%) et des Russes (48,2% contre -20,3%).

Quant aux **nuitées touristiques globales**, elles ont enregistré, à fin septembre 2010, une reprise (+3,1% contre -9,6% l'an passé) pour atteindre 29,5 millions d'unités. La progression a intéressé la plupart des zones touristiques, surtout Tunis-Zaghouan (17,3% contre -10,9% au terme de septembre 2009), Tabarka-Aïn Draham (8,3% contre -11,2%) et Djerba-Zarzis (3,1% contre -13,2%).

Au cours de la même période, les **recettes touristiques en devises** se sont pratiquement maintenues à leur niveau de l'an passé (-1,8% sans l'effet change), contre une progression de 4,9% un an plus tôt, pour s'élever à environ 2.658 MDT.

#### EVOLUTION DES RECETTES TOURISTIQUES EN DEVISES AU COURS DES NEUF PREMIERS MOIS (EN MDT)



#### 4) TRANSPORT AERIEN

L'activité du **transport aérien de voyageurs** a enregistré, en septembre 2010, une progression de 13,1%, en termes de glissement annuel, contre une baisse de 10,9% pour le même mois de l'an passé et ce, suite à l'accroissement sensible des entrées de touristes étrangers au cours du même mois.

Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, cette activité a enregistré une augmentation de 4,4% contre un recul de 6,1% pour la même période de l'année précédente, avec un nombre de voyageurs proche de 8,9 millions de personnes. Cette évolution a intéressé les **lignes internationales** (+4,2% contre -6,1% un an plus tôt), notamment les lignes régulières (+12,2%), ainsi que les **lignes intérieures** (+7,6% contre -5,5%).

**Par aéroport** et à l'exception des aéroports de Monastir et Gabès, l'activité du transport aérien a progressé dans les autres aéroports, notamment ceux de Tunis-Carthage (8,1%), Sfax (12,1%) et Tozeur (21,3%).

#### 5) EVOLUTION DES PRIX

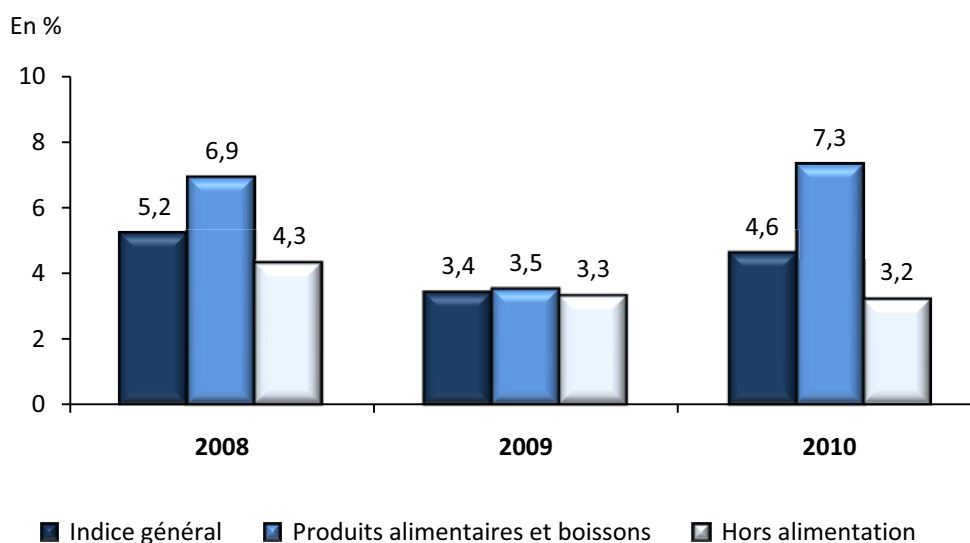
L'**indice général des prix à la consommation familiale** (base 100 en 2005) a enregistré, en septembre 2010, une hausse de 0,3% contre 0,2% le mois précédent et 0,5% en septembre 2009. Ceci est dû, essentiellement, à l'augmentation des prix de l'**habillement et chaussures** (2%), ainsi que de l'**enseignement** (1,3%) suite à la hausse des prix des services des jardins d'enfants et des crèches (8,1%) et des fournitures scolaires (2,1%), sachant que les autres postes de produits ont enregistré un maintien des prix ou un accroissement ne dépassant pas 0,4%.

**En termes de glissement annuel**, la hausse de l'**indice général des prix à la consommation** a atteint 4% en septembre 2010 contre 4,1% le mois précédent et 3,9% au cours du même mois de 2009. Encore faut-il

signaler la poursuite de la baisse du glissement annuel de l'indice général des prix depuis le mois de février dernier où il avait atteint 5,1% et ce, suite notamment à décélération des prix des **produits alimentaires et boissons**.

**En termes de moyennes mensuelles**, le taux d'inflation a atteint 4,6% durant les neuf premiers mois de l'année en cours contre 3,4% pour la même période de 2009. Cette augmentation est imputable, principalement, à la hausse des prix de l'**alimentation et boissons** (7,3% contre 3,5% l'an passé), à l'instar du sucre et confiserie (18,5% contre 9%), des fruits frais et secs (11,9% contre -0,2%), des viandes (9,9% contre 6,1%), des huiles alimentaires (9,1% contre -10,9%), des poissons (7,6% contre 4,6%) et des légumes (5% contre 4,4%), ainsi que des prix de l'**habillement et chaussures** (3,7% contre 2,2%), des **restaurants et hôtels** (6,5% contre 5,8%) et de l'**enseignement** (6,2% contre 1,2%).

### EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION AU COURS DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNEE (INDICE DES PRIX BASE 100 EN 2005)



**Hors alimentation et boissons**, le niveau moyen de l'inflation a légèrement reculé, à fin septembre 2010, atteignant 3,2% contre 3,3% au cours de la même période de l'année précédente, étant signalé que le poste alimentation et boissons a contribué pour 2,5 points de pourcentage ou 54% environ au taux d'inflation contre 1,2 point ou 35% un an plus tôt.

**Par régime de fixation des prix**, les **prix des produits libres** ont connu une accélération par rapport à l'année précédente (5,4% en moyenne contre 3,7% à fin septembre 2009), ayant intéressé, surtout, les **produits alimentaires et boissons** (7,7% contre 3,6%). Quant aux **prix des produits encadrés**, ils ont augmenté à un rythme légèrement plus rapide en comparaison avec l'année précédente (2,9% contre 2,6%), en relation avec la hausse des prix des **produits alimentaires et boissons** (5,6% contre 3,3%), alors que les **prix des autres produits encadrés** ont connu une décélération (2,2% contre 2,4%).

Les prix des produits libres ont contribué pour 3,6 points de pourcentage ou 78% environ à l'inflation contre 2,5 points et 73,5%, à fin septembre 2009.

**Pour toute l'année 2010**, le taux d'inflation prévu est estimé à 4,5% selon le projet du Budget économique de 2011 et il est attendu qu'il connaîtra une détente relative l'an prochain pour se situer à 3,5%, soit un niveau proche de celui enregistré en 2009 (3,7%).

# SITUATION DU SYSTEME FINANCIER

**Resserrement de la liquidité bancaire au cours du troisième trimestre de l'année 2010 et accélération du rythme de progression des concours à l'économie, traduisant la poursuite de l'effort du système financier en matière de financement de l'économie**

## A- LA LIQUIDITE BANCAIRE ET LE REFINANCEMENT DU SYSTEME FINANCIER<sup>1</sup>

### 1) LA LIQUIDITE BANCAIRE

Après avoir connu un excédent qui a perduré pendant deux années, la liquidité bancaire s'est contractée au cours du troisième trimestre de l'année 2010, portant la marque des effets restrictifs exercés par tous les facteurs de la liquidité.

Revenant de 10.557 MDT durant le deuxième quart de l'année en cours à 10.171 MDT durant le trimestre sous-revu, les **actifs nets sur l'étranger** ont baissé, en moyenne, de 386 MDT. Leur évolution est, essentiellement, imputable à l'effet restrictif dû à la hausse des comptes « intervention sur le marché monétaire en devises » et « devises des intermédiaires agréés » pour des montants respectifs de 310 MDT et 85 MDT, en relation avec l'accélération des importations, et à la baisse de 59 MDT des avoirs nets en devises. Le repli de ces derniers a été suscité, d'une part, par l'aggravation du déficit commercial et d'autre part, par le remboursement d'une enveloppe substantielle au titre de la dette extérieure (1.177 MDT dont 597 MDT inhérents à l'emprunt obligataire de 35,6 milliards de yens contracté en 2000 sur le marché financier japonais) et par la participation de la Tunisie au programme des transactions financières du FMI en faveur de l'Ukraine (55 millions de dollars logés dans le compte « Position de réserve au FMI »), étant précisé qu'aussi bien le remboursement de l'emprunt obligataire que la participation susmentionnés n'ont pas d'impact sur la liquidité. Toutefois, l'ampleur de cette baisse a été atténuée par l'encaissement d'importantes recettes provenant, notamment:

- des tirages sur emprunts extérieurs octroyés, essentiellement, par la Banque Africaine de développement BAD (315 MDT dont 227 MDT en faveur de l'ETAP et 85 MDT en faveur du Ministère de l'équipement, du logement et de l'aménagement du territoire), de la Banque Islamique du développement BID (181 MDT dont 159 MDT en faveur de la société « TIFERT »), de la Banque Européenne d'investissement BEI (59 MDT dont 28 MDT en faveur de la STEG et 28 MDT au profit du Trésor et destinés au financement des projets de technopoles), de l'Agence Française du développement AFD (28 MDT en faveur de l'ONAS) et du Fonds Arabe de Développement Economique et Social FADES (16 MDT pour la STEG),
- d'investissements directs étrangers et, en particulier, du déblocage de la quatrième et dernière tranche de la participation de la société étrangère «Cemolins internationale SL» dans le capital de la société «SOTACIB KAIROUAN» pour un montant de 28 MDT, et
- des recettes touristiques et des revenus du travail.

Egalement, les **billets et monnaies en circulation** qui se sont établis à 5.679 MDT, en moyenne, au cours de la période sous-revue, ont augmenté de 385 MDT, suscitant un resserrement d'autant de la trésorerie des banques. Au cours de ladite période, marquée par l'avènement du mois saint de ramadhan, durant la première moitié d'août, et par conséquent par l'accélération des dépenses des ménages, leur niveau a fluctué entre un minimum de 5.463 MDT et un maximum de 5.899 MDT, enregistrés respectivement le 1<sup>er</sup> juillet et le 8 septembre, cette dernière date correspondant à l'avant-veille de l'Aid el Fitr.

<sup>1</sup>Les données statistiques sont présentées en termes de moyennes trimestrielles.

De même, en s'établissant à -342 MDT, en moyenne, au cours du troisième trimestre de 2010, **le solde net des administrations publiques** a baissé de 196 MDT contribuant au resserrement de la liquidité. Son repli est, essentiellement, imputable à l'augmentation de 226 MDT du solde du compte courant du Trésor suscitée, notamment, par :

- la mobilisation d'importantes recettes fiscales,
- l'encaissement d'un montant de 150 MDT au titre des revenus de participation de l'Etat au capital de la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG),
- les souscriptions aux bons du Trésor (122 MDT dont 102 MDT sous forme de BTA),
- la perception de la redevance-gaz (63 MDT), et
- l'encaissement de l'emprunt susmentionné, accordé par la BEI.

L'effet restrictif engendré par certaines de ces recettes a été, toutefois, atténué par l'effet expansif dû à l'importance des dépenses engagées au titre du service de la dette extérieure (à l'exception de l'emprunt obligataire Samurai 2000, ci-haut mentionné n'ayant pas d'impact sur la liquidité) et intérieure (204 MDT dont 111 MDT sous forme d'intérêts sur BTA) et aux virements effectués au profit de certaines entreprises et organismes publics (667 MDT) et ayant profité, notamment, aux caisses de sécurité sociale.

Compte tenu de l'évolution des principaux facteurs autonomes de la liquidité bancaire, les **opérations de politique monétaire** ont totalisé en moyenne +1.021 MDT au cours du troisième trimestre 2010 contre -272 MDT durant le trimestre précédent. En conséquence, les avoirs en compte courant des banques ont augmenté de 116 MDT pour s'établir à 1.381 MDT.

#### EVOLUTION DES FACTEURS DE LA LIQUIDITE BANCAIRE

(Moyennes quotidiennes en MDT)

DESIGNATION	2 <sup>ème</sup> trim. 2010	3 <sup>ème</sup> trim. 2010	Var. 3 <sup>ème</sup> trim. 2010/ 2 <sup>ème</sup> trim. 2010 (1)
<b>BILLETS &amp; MONNAIES EN CIRCULATION</b>	<b>-5.294</b>	<b>-5.679</b>	<b>-385</b>
<b>SOLDE NET DES ADMINISTRATIONS</b>	<b>-146</b>	<b>-342</b>	<b>-196</b>
Dont : SOLDE DU CCT	-556	-782	-226
<b>ACTIFS NETS SUR L'ETRANGER</b>	<b>10.557</b>	<b>10.171</b>	<b>-386</b>
Dont: AVOIRS NETS EN DEVICES	12.884	12.825	-59
<b>AUTRES FACTEURS NETS</b>	<b>-3.580</b>	<b>-3.790</b>	<b>-210</b>
<b>= TOTAL FACTEURS AUTONOMES (A)</b>	<b>1.537</b>	<b>360</b>	<b>-1.177</b>
APPELS D'OFFRES	-310	1.020	+1.330
PRISES EN PENSION DE 1 à 7 JOURS	0	0	0
OPERATIONS PONCTUELLES NETTES	0	0	0
OPERATIONS D'OPEN -MARKET	26	26	0
PENSIONS LIVREES	0	0	0
FACILITES PERMANENTES DE DEPOT A 24 HEURES	-31	-30	+1
FACILITES PERMANENTES DE PRET A 24 HEURES	43	5	-38
<b>= TOTAL OPERATIONS DE POLITIQUE MONETAIRE (B)</b>	<b>-272</b>	<b>1.021</b>	<b>+1.293</b>
<b>= AVOIRS EN COMPTES COURANTS DES BANQUES (A) +(B)</b>	<b>1.265</b>	<b>1.381</b>	<b>+116</b>

(1) le signe (-) correspond à un effet restrictif et le signe (+) à un effet expansif.

## 2) OPERATIONS DE POLITIQUE MONETAIRE

La forte hausse de la demande des banques ayant un besoin de liquidité, conjuguée à la baisse substantielle de l'offre des banques excédentaires, au cours du troisième trimestre 2010, se sont traduites par une nette contraction de la liquidité sur le marché monétaire.

Au niveau du **compartiment interbancaire**, les transactions ont baissé de 25 MDT pour s'établir à 661 MDT. Leur évolution a résulté du repli des opérations à vue de 42 MDT, les opérations à terme ayant plutôt augmenté de 17 MDT. Il convient de signaler, à cet effet, que les opérations à terme continuent d'être prépondérantes avec une part de 88% du total.

Dans le cadre de ses opérations de politique monétaire, l'Institut d'émission a concentré ses interventions, au cours de la période sous-revue, essentiellement, sur les **opérations d'appels d'offres positifs** pour des montants allant de 710 MDT à 1.405 MDT. Au total, une enveloppe moyenne de 1.020 MDT a été injectée sous cette forme, au cours du troisième trimestre de l'année 2010 contre une ponction de 310 MDT le trimestre précédent.

Pour leur part, les banques ont recouru à l'Institut d'émission pour placer leurs excédents de liquidité à travers des **facilités permanentes de dépôt à 24 heures** pour des montants allant de 55 MDT à 374 MDT, soit une moyenne de 30 MDT pour la période sous-revue, étant précisé que ces opérations ont été effectuées au cours de la dernière semaine des mois de juillet et de septembre. En revanche, certaines d'entre elles ont recouru aux **facilités permanentes de prêt à 24 heures** pour des montants allant d'un million de dinars à 123 MDT, soit une moyenne de 5 MDT pour ladite période.

En ce qui concerne les **opérations d'open-market**, leur encours s'est maintenu au niveau de 26 MDT tout le long du trimestre.

S'agissant du **taux d'intérêt pondéré au jour le jour sur le marché monétaire**, il a fluctué entre 4,05% et 4,80%. De ce fait, les taux moyens du marché monétaire se sont établis à 4,52%, 4,61% et 4,52%, respectivement, au cours des mois de juillet, août et septembre 2010, reflétant la contraction de la liquidité bancaire par rapport au trimestre précédent.

Quant au **taux de rémunération de l'épargne (TRE)**, il a été imprégné par l'évolution à la hausse du TMM, progressant de 2,25% en juillet à 2,50% en août et septembre.

## B- EVOLUTION DES RESSOURCES DU SYSTEME FINANCIER ET DE LEURS CONTREPARTIES

Les contreparties des ressources du système financier se sont caractérisées au cours des neuf premiers mois de l'année 2010 par une accélération notable des concours à l'économie (14,5% contre 7,6%) et une baisse aussi bien des créances nettes sur l'extérieur (-4,8% contre +16,5%) que celles sur l'Etat (-3,2% contre +10,4%). Au niveau des emplois, la masse monétaire M3 a augmenté à un rythme inférieur à celui de l'année précédente, soit 8,9% contre 10,3%. En termes de glissement annuel, cet agrégat a plutôt enregistré une légère accélération en progressant de 11,7% en septembre 2010 contre 11,3% une année auparavant.

## EVOLUTION DES RESSOURCES DU SYSTEME FINANCIER ET DE LEURS CONTREPARTIES\*

(Chiffres de fin de période en MDT)

D É S I G N A T I O N	SEPT. 2010	VARIATIONS EN %	
		SEPT.2009 DEC.2008	SEPT.2010 DEC.2009
<b>AGREGAT M4</b>	42.207	9,9	8,9
<b>MASSE MONETAIRE (M3)</b>	42.043	10,3	8,9
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	39.719	10,4	8,8
<b>MONNAIE (M1)</b>	15.817	10,8	10,9
<b>QUASI-MONNAIE</b>	23.902	10,1	7,5
<b>M 3-M2</b>	2.324	8,2	11,0
<b>M4 -M3</b>	164	-42,2	-3,5
<b>AUTRES RESSOURCES</b>	14.748	8,5	7,9
<b>TOTAL RESSOURCES= TOTAL CONTREPARTIES</b>	56.955	9,5	8,6
<b>CREANCES NETTES/EXTERIEUR **</b>	9.164	1.347,0	-467,0
<b>CREDITS INTERIEURS</b>	47.791	8,0	11,7
<b>CREANCES NETTES SUR L'ETAT **</b>	6.518	602,0	-217,0
DT : BONS DU TRESOR**	2.502	309,0	-54,0
COMPTE COURANT DU TRESOR **	608	-77,0	212,0
<b>CONCOURS A L'ECONOMIE</b>	41.273	7,6	14,5

\* Données provisoires pour 2010.

\*\* Pour ces agrégats, les variations sont exprimées en MDT.

### 1) MASSE MONETAIRE M2

La masse monétaire M2 a connu, durant les neuf premiers mois de l'année 2010, une décélération de son rythme de progression (8,8% contre 10,4%) reflétant celle de la quasi-monnaie alors que les disponibilités monétaires ont pratiquement augmenté au même taux qu'en 2009.

L'évolution de ces dernières s'explique par l'effet contrasté de la décélération de la monnaie fiduciaire (6,5% ou 326 MDT contre 11,2% ou 492 MDT) et de l'accélération de la monnaie scripturale (13,2% ou 1.225 MDT contre 10,6% ou 847 MDT) en relation, essentiellement, avec l'accroissement de l'encours des dépôts à vue auprès des banques de 15,4% ou 1.270 MDT contre 13,8% ou 964 MDT. D'un mois à l'autre, ces dépôts ont progressé de 381 MDT suite à ceux effectués par la société « TIFERT », quelques sociétés pétrolières et le Groupe Chimique de Tunisie (GCT).

En revanche, la quasi-monnaie a accusé au cours des neuf premiers mois de l'année 2010 une décélération de son rythme de progression (7,5% contre 10,1%) reflétant à des degrés différents celle de ses principales composantes, notamment, l'encours aussi bien des certificats de dépôt (7,2% ou 124 MDT contre 29,9% ou 399 MDT) que des dépôts logés dans les comptes spéciaux d'épargne (6,6% ou 477 MDT contre 10,5% ou 669 MDT) et des dépôts à terme et des autres produits financiers (6,8% ou 626 MDT contre 7,6% ou 659 MDT).

### 2) AGREGAT «M3-M2»

Le rythme de progression de cet agrégat a connu, durant les neuf premiers mois de l'année 2010, un affermissement (11% contre 8,2%) attribuable, principalement, à l'augmentation de l'encours des obligations et des emprunts à plus d'un an (26,1% ou 229 MDT contre 19% ou 129 MDT). Cette évolution reflète l'importance des souscriptions aux emprunts obligataires au titre de la même période qui ont atteint 415 MDT comparativement au montant des obligations arrivées à échéance, soit 186 MDT.

Les émissions obligataires réalisées durant la période sous-revue ont concerné la Société Tunisienne de banque -STB- (100 MDT), l'Arab Tunisian Lease -ATL- (75 MDT), la Banque tuniso-koweïtienne -BTK- (50 MDT), la Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- (50 MDT), Tunisie Leasing -TL- (15 MDT et 20 MDT en février et avril, respectivement), Hannibal lease -HL- (30 MDT), la Compagnie internationale de leasing -CIL-

(30 MDT), Attijari leasing (30 MDT) et l'Arab international lease –AIL- (15 MDT). Ces emprunts ont été souscrits à des taux d'intérêt variables, soit le TMM majoré d'une marge allant de 0,5% à 1% et à des taux d'intérêt fixes variant entre un minimum de 5,125% et un maximum de 5,85%; les maturités correspondantes étant comprises entre 5 et 20 ans.

### 3) CREANCES NETTES SUR L'EXTERIEUR

Les créances nettes sur l'extérieur se sont repliées durant la période considérée de 467 MDT contre une hausse de 1.347 MDT durant les neuf premiers mois de l'année 2009, suite, essentiellement, à la contraction des avoirs nets en devises (-416 MDT) consécutivement à l'aggravation du déficit commercial et à l'importance des remboursements au titre de la dette extérieure, notamment, l'emprunt obligataire « GLOBAL SAMURAI 2000 » pour un montant de 597 MDT durant le mois de juillet 2010, dont l'ampleur a été atténuée par le volume des tirages sur prêts extérieurs (942 MDT).

Les avoirs nets en devises ont atteint au terme du mois de septembre de l'année en cours 12.937 MDT, soit l'équivalent de 149 jours d'importation contre 13.299 MDT et 185 jours, respectivement, en septembre 2009.

### 4) CREANCES NETTES SUR L'ETAT

L'endettement de l'Etat vis-à-vis du système financier a accusé, durant les neuf premiers mois de l'année 2010, une baisse de 217 MDT contre une augmentation de 602 MDT une année auparavant, sous l'effet de la hausse du solde du compte courant du Trésor (+212 MDT) et la diminution de l'encours des bons du Trésor en portefeuille des banques (-54 MDT).

Il convient de signaler que les émissions de bons du Trésor ont totalisé au terme de la période sous-revue 635 MDT, alors que l'enveloppe des remboursements à ce titre s'est élevée à 876 MDT, soit un solde négatif des souscriptions nettes de 241 MDT contre 765 MDT, 731 MDT et -34 MDT, respectivement, durant la même période de l'année 2009. Il est à noter qu'aucune nouvelle souscription, à ce titre, n'a été enregistrée durant le mois de septembre 2010.

### 5) CONCOURS A L'ECONOMIE

L'accélération des concours du système financier à l'économie durant la période sous-revue (14,5% contre 7,6%) est attribuable à celle de l'encours des crédits sur ressources ordinaires (16% contre 8,5%) et à l'augmentation, quoique à un rythme inférieur à celui enregistré une année auparavant, du portefeuille-titres (6,1% contre 10,5%), alors que l'encours des crédits sur ressources spéciales et celui des billets de trésorerie ont poursuivi leur baisse (-3,5% et -3,5% contre -3,1% et -42,2%, respectivement).

Selon les statistiques de la Centrale des risques et le fichier des crédits aux particuliers et compte non tenu des avals et cautions, l'augmentation des crédits accordés au cours des huit premiers mois de l'année 2010 a profité au secteur des services (+2.047 MDT contre +1.207 MDT) et aux particuliers (+1.179 MDT contre +929 MDT), suivis des secteurs de l'industrie (+1.055 MDT contre +47 MDT) et de l'agriculture et pêche (+62 MDT contre +26 MDT).

# MARCHE FINANCIER

## Hausse marquée des indices boursiers et des transactions sur la cote de la Bourse et consolidation de la contribution du marché financier dans le financement de l'investissement privé

Les principaux événements du troisième trimestre 2010 ont consisté en :

- une hausse marquée de l'indice Tunindex, une poursuite du dynamisme des transactions sur la cote de la Bourse et une reprise des émissions des entreprises par appel public à l'épargne, notamment obligataires ;
- le démarrage en date du 13 juillet 2010 de la cotation des actions de la société «ENNAKL Automobiles» simultanément sur la Bourse de Tunis et celle de Casablanca au prix de 10,7 dinars l'action ;
- l'introduction en Bourse de ladite société ayant été réalisée par une ouverture du capital à hauteur de 40% (dont 30% sur la Bourse de Tunis) au moyen d'une offre publique à prix ferme (OPF) et d'un placement garanti;
- l'accord de la Bourse pour l'admission des actions de la société « Modern Leasing » au marché principal de la cote de la Bourse à travers l'émission d'un million d'actions nouvelles à 8,5 dinars l'action dont 3,5 dinars de prime d'émission;
- l'annonce du lancement d'une étude sur la fusion de la STB et de la BH sur instruction du Chef de l'Etat;
- la réduction de la valeur nominale des actions des sociétés « SOTUVER » et « SOPAT » de 10 et de 5 dinars respectivement à 1 dinar et le transfert de cette dernière du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse ;
- la suspension, à la demande du Conseil du Marché Financier (CMF), de la cotation du titre STIP, à partir du 8 septembre 2010 ;
- l'octroi de l'agrément du CMF pour la constitution de trois fonds communs de placement (FCP) dont deux de type mixte et pour la liquidation du FCP de type mixte « FCP SECURAS » ;
- le démarrage des souscriptions publiques dans le FCP de type mixte « FCP Valeurs AL KAOUTHER » et dans le FCPR Tunisian Development Fund d'un montant de 15 MDT dédié principalement au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises implantées dans les zones de développement régional et des projets à forte valeur ajoutée.

### EMISSIONS ET TRANSACTIONS BOURSIERES

DESIGNATION	3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2009	2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2010	3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2010
<b>MONTANT DES EMISSIONS</b>	<b>728</b>	<b>404</b>	<b>399</b>
<b>EMISSIONS DE L'ETAT</b>	<b>224</b>	<b>195</b>	<b>122</b>
BTA ET BTZC	115	156	102
BTCT	109	39	20
<b>EMISSIONS DES ENTREPRISES PAR APE <sup>1</sup></b>	<b>504</b>	<b>209</b>	<b>277</b>
TITRES DE CAPITAL	184	149	12
TITRES DE CREANCE	320	60	265
<b>VOLUME GLOBAL DES TRANSACTIONS</b>	<b>657</b>	<b>1.172</b>	<b>1.030</b>
COTE DE LA BOURSE	450	668	798
HORS COTE	14	3	7
OPERATIONS D'ENREGISTREMENT	193	501	225

<sup>1</sup> Appel public à l'épargne

## I. MARCHE PRIMAIRE

Le troisième trimestre de l'année 2010 a été caractérisé par une stabilisation des émissions sur le marché primaire due essentiellement à la reprise des émissions des entreprises par appel public à l'épargne qui a atténué l'effet de la baisse des émissions de l'Etat qui sont revenues, d'un trimestre à l'autre, de 195 MDT à 122 MDT ; soit un repli de 37,4% dû en particulier à l'interruption des tirages du Trésor tout au long du mois de septembre 2010. Par conséquent, le volume cumulé des émissions publiques s'est élevé, au titre des neuf premiers mois de l'année, à 635 MDT représentant 39,7% du montant prévisionnel des émissions pour l'année 2010.

La contribution du marché financier dans le financement de l'investissement privé s'est consolidée de 32,5%. Elle est passée d'un trimestre à l'autre de 209 MDT à 277 MDT grâce au dynamisme du compartiment obligataire qui a enregistré l'émission de cinq emprunts par les établissements de crédit pour une enveloppe globale de 265 MDT pour des durées comprises entre 5 et 20 ans et à des taux variant entre 5,2% et 5,85%.

Les émissions de titres de capital ont, en revanche, accusé un net repli et sont revenues de 149 MDT à 12 MDT. Elles ont concerné l'augmentation de capital de la société SOPAT de 4 MDT et la libération des trois quarts restant de l'augmentation du capital de la société Tunisie Lait visée en 2009.

Le CMF a également accordé, au cours du troisième trimestre 2010, son visa à l'augmentation de capital en numéraire de la société d'investissement SODINO SICAR de 24 MDT, à libérer de moitié à la souscription.

Les augmentations de capital par incorporation de réserves ont, quant à elles, concerné l'UBCI (25MDT), la SOTUMAG (3 MDT), la société Air Liquide (2 MDT) et la SIMPAR (0,5 MDT).

S'agissant de l'épargne institutionnelle, le nombre des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) en activité est passé à 94 unités à fin septembre 2010 suite à l'entrée en activité du FCP « Valeurs AL KAOUTHER ». Les actifs gérés par ces organismes se sont accrus de 2,8% par rapport au trimestre précédent, totalisant 5.246 MDT dont 4.627 MDT ou 88,2% gérés par les unités obligataires avec un taux de rendement de 4,07% au titre des neuf premiers mois de l'année 2010.

## II. MARCHE SECONDAIRE

Le marché secondaire a été caractérisé, au cours du troisième trimestre de l'année 2010, par l'affermissement des échanges de capitaux sur la cote de la Bourse et la consolidation des indicateurs boursiers.

L'indice TUNINDEX a clôturé le mois de septembre 2010 à 5681,39 points, enregistrant ainsi une hausse probante de 15,6% au titre du troisième trimestre 2010 (contre 4,9% un trimestre auparavant). Le rendement de l'indice depuis le début de l'année s'est, par conséquent, élevé à 32,4% contre 40,5% au titre de la même période de l'année précédente.

Les indices sectoriels ont, pour leur part, enregistré des rendements trimestriels positifs à l'exception de l'indice de bâtiment et des matériaux de construction qui a affiché une baisse de -1,1%. La meilleure performance revient à l'indice du secteur bancaire qui s'est accru de 18,9% au cours du trimestre sous-revu.

Le dynamisme observé sur le marché secondaire s'est poursuivi au cours du troisième trimestre 2010 reflété par l'accroissement du volume global des transactions sur la cote de la Bourse qui est passé, d'un trimestre à l'autre, de 668 MDT à 798 MDT dont 655 MDT et 788 MDT, respectivement, sur les titres de capital ; soit un volume moyen quotidien des échanges sur les titres de capital de 12,5 MDT contre 10,1 MDT au titre du trimestre précédent. Les valeurs les plus traitées ont été celles nouvellement

introduites en Bourse, à savoir, « ENNAKL Automobiles » et « Carthage Cement » qui ont accaparé près de 43% du volume trimestriel des transactions sur les titres de capital.

La tendance haussière du marché s'est consolidée au cours du troisième trimestre 2010 qui a enregistré un accroissement du cours de 39 titres variant entre 0,3% (SIPHAT) et 59,4% (TUNIS-RE) et une baisse des prix de 16 autres valeurs à des taux variant entre -0,5% (TUNISAIR) et -35,1% (UBCI). Le titre ENNAKL Automobiles, nouvellement introduit en Bourse, a de son côté affiché une hausse de 24,6% par rapport à son prix d'introduction.

Conséquemment, la capitalisation boursière s'est inscrite en hausse de 17,3% par rapport à son niveau atteint au terme du second trimestre pour atteindre 16.862 MDT à fin septembre 2010, soit 26,6% du PIB prévisionnel de l'année 2010 contre 19,1% du PIB, une année auparavant.

#### EVOLUTION DES INDICATEURS BOURSIERS

(Chiffres de fin de période en MDT, sauf indication contraire)

DESIGNATION	SEPTEMBRE 2009	JUIN 2010	SEPTEMBRE 2010
<b>INDICATEURS BOURSIERS</b>			
CAPITALISATION BOURSIERE	11.209	14.370	16.862
CAPITALISATION BOURSIERE/PIB (en %)	19,1	22,6	26,6
PRICE EARNING RATIO (PER) MOYEN	15,91	16,8	19,3
NOMBRE DES SOCIETES COTEES (en unités)	51	54	55
TAUX DE LIQUIDITE MENSUEL (en %)	59	63	66
TAUX DE LA PARTICIPATION ETRANGERE (en %)	23,45	20,78	19,97
<b>INDICES</b>			
INDICE TUNINDEX EN POINTS (BASE 1.000 LE 31/12/1997)	4.063,75	4.914,43	5.681,39
RENDEMENT TRIMESTRIEL DE TUNINDEX (en %)	10,5	4,9	15,6
<b>FCP ET SICAV</b>			
NOMBRE EN ACTIVITE (en unités)	86	93	94
ACTIFS NETS	4.389	5.103	5.246

Le troisième trimestre 2010 a été caractérisé par une décélération du rythme de sortie des investisseurs étrangers de la Bourse, leur intervention sur la cote ayant induit un solde net négatif de 20,8 MDT pour le trimestre (soit un volume de cessions de 95,3 MDT et d'acquisitions de 74,5 MDT) contre un solde de -129,6 MDT au titre du trimestre précédent. La part de ces investisseurs dans la capitalisation boursière s'est établie à 19,97% à fin septembre 2010.

# PAIEMENTS EXTERIEURS

## Déficit de la balance générale des paiements, suite à l'élargissement du déficit courant et au repli des entrées nettes de capitaux

La balance générale des paiements s'est soldée, au cours des neuf premiers mois de l'année 2010, par un déficit de 342 MDT contre un excédent de 2.148 MDT au titre de la même période de l'année écoulée.

Cette évolution est attribuable, essentiellement, à l'élargissement du déficit courant de 1.962 MDT pour atteindre 2.524 MDT. Parallèlement, l'excédent de la balance des opérations en capital et financières s'est replié de 528 MDT pour revenir à 2.182 MDT contre 2.710 MDT au titre de la même période de 2009, qui a été marquée par le déblocage des allocations en DTS accordées par le FMI pour une valeur de 496 MDT.

### EVOLUTION DES PRINCIPAUX SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

(en MDT)

DESIGNATION	2008	2009	9 MOIS	
			2009	2010*
<b>A-PAIEMENTS COURANTS</b>	<b>-2.109</b>	<b>-1.666</b>	<b>-562</b>	<b>-2.524</b>
- MARCHANDISES (FOB)	-4.941	-4.994	-2.914	-5.054
- SERVICES	+3.257	+3.409	+2.366	+2.486
- REVENUS DE FACTEURS	-675	-393	-237	-178
- TRANSFERTS COURANTS	+250	+312	+223	+222
<b>B-OPERATIONS EN CAPITAL &amp; FINANCIERES</b>	<b>+4.022</b>	<b>+3.781</b>	<b>+2.710</b>	<b>+2.182</b>
- OPERATIONS EN CAPITAL	+97	+222	+64	+68
- INVESTISSEMENTS ETRANGERS (Directs et de portefeuille)	+3.156	+1.940	+1.259	+1.279
- AUTRES INVESTISSEMENTS <sup>1</sup>	+769	+1.619	+1.387	+835
<b>C-OPERATIONS D'AJUSTEMENT (FLUX NETS)</b>	<b>+140</b>	<b>+89</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>SOLDE GENERAL</b>	<b>+2.053</b>	<b>+2.204</b>	<b>+2.148</b>	<b>-342</b>

\* Chiffres provisoires.

<sup>1</sup> Il s'agit des opérations financières ayant trait aux capitaux de prêts empruntés à moyen et long termes, aux avoirs et engagements à court terme ainsi qu'aux allocations en DTS.

## I- BALANCE DES OPERATIONS COURANTES :

La balance des opérations courantes a dégagé, au cours des neuf premiers mois de l'année 2010, un déficit de 2.524 MDT, soit l'équivalent de 4% du PIB contre 562 MDT et 1% une année auparavant.

L'élargissement du déficit courant en comparaison avec celui enregistré au cours de la même période de l'année 2009 est imputable, essentiellement, à l'accroissement du déficit commercial qui, exprimé FOB-FOB, a atteint 5.054 MDT contre 2.914 MDT. En revanche, l'excédent de la balance des services s'est amélioré de 120 MDT pour s'élever à 2.486 MDT. Parallèlement, le déficit de la balance des revenus de facteurs s'est contracté de 59 MDT pour se situer à 178 MDT.

## A-BALANCE COMMERCIALE :

Exprimé FOB-CAF, le déficit de la balance commerciale a atteint 6.348 MDT, au cours des neuf premiers mois de l'année 2010, soit un élargissement de 2.434 MDT ou de 62,2% par rapport à celui dégagé au titre de la même période de 2009. Le taux de couverture s'est inscrit en baisse de 5,5 points de pourcentage pour se situer à 73% faisant suite à la hausse des importations à un rythme plus accéléré que celui des exportations.

S'agissant des exportations, elles ont progressé de 20,4% pour s'élever à 17.175 MDT contre 14.265 MDT une année auparavant, évolution qui a porté la marque de l'accroissement des ventes de tous les produits en dehors de celles du secteur de l'agriculture et des industries agro-alimentaires qui ont baissé de 6,7%.

Quant aux importations, elles se sont inscrites en hausse de 29,4% pour se situer à 23.522 MDT contre 18.178 MDT durant la même période de 2009, accroissement qui a concerné la valeur des achats de tous les groupes de produits.

Ci-après l'évolution de la balance commerciale par groupes de produits au cours des neuf premiers mois de l'année 2010 :

- Le déficit de la balance des biens d'équipement s'est élargi de 760 MDT ou de 29,1% pour se situer à 3.375 MDT, sachant que les exportations et les importations de ce groupe de produits ont atteint respectivement 2.517 MDT et 5.892 MDT. Le taux de couverture s'est, néanmoins, amélioré de 0,9 point de pourcentage pour se situer à 42,7% et ce, suite à la hausse des exportations à un rythme plus accéléré que celui des importations, soit 33,9% et 31,1% respectivement, évolutions qui ont porté la marque de l'accroissement des ventes et des achats du secteur des industries mécaniques et électriques de 36,6% et 34,1% respectivement.

- La balance des matières premières et demi-produits a enregistré un déficit de 2.540 MDT contre 1.816 MDT une année auparavant, élargissement attribuable à l'accroissement des importations à un rythme plus accéléré que celui des exportations, soit 29,8% et 25,2% respectivement pour se situer à 7.544 MDT et 5.004 MDT. Le taux de couverture s'est, par conséquent, inscrit en baisse revenant, d'une période à l'autre, de 68,8% à 66,3%.

- La balance alimentaire a dégagé un déficit de 320 MDT contre un excédent de 164 MDT durant la même période de 2009, soit une détérioration de 484 MDT attribuable à l'accroissement des importations de 34,3% pour s'élever à 1.499 MDT, alors que les exportations ont accusé une baisse de 7,9% pour se situer à 1.178 MDT. Corrélativement, le taux de couverture s'est inscrit en baisse revenant, d'une période à l'autre, de 114,7% à 78,6%.

- Le déficit de la balance énergétique s'est élargi de 262 MDT par rapport à celui dégagé au cours de la même période de 2009, passant de 4 MDT à 266 MDT. Cette évolution est attribuable à la progression des importations de 49,6% pour se situer à 2.872 MDT suite, essentiellement, à l'accroissement des prix et des quantités importées de produits raffinés. Les exportations ont, de leur côté, progressé de 36,1% pour s'élever à 2.606 MDT sous l'effet, principalement, de la hausse des prix. Le taux de couverture s'est, par conséquent, replié de 9,1 points de pourcentage pour revenir à 90,7%.

- La balance des biens de consommation a dégagé un excédent de 153 MDT contre 357 MDT au cours de la même période de 2009, soit un repli de 204 MDT. La contraction enregistrée, d'une période à l'autre, s'explique par la hausse des importations de 18,2%, alors que les exportations n'ont progressé que de 13% pour se situer à 5.716 MDT et 5.869 MDT respectivement. En conséquence, le taux de couverture s'est inscrit en baisse pour revenir à 102,7% contre 107,4% une année auparavant.

## **B- BALANCES DES SERVICES ET DES REVENUS DE FACTEURS :**

### **1) BALANCE DES SERVICES :**

En s'élevant à 2.486 MDT, au cours des neuf premiers mois de l'année 2010, l'excédent de la balance des services s'est amélioré de 120 MDT ou de 5,1% par rapport à celui enregistré durant la même période de 2009. Les flux bénéficiant au secteur touristique, principale composante au niveau des recettes des services, n'ont augmenté que de 0,2% pour s'élever à 2.665 MDT sachant que les nuitées globales ont progressé de 3,1% par rapport à la même période de l'année précédente, alors que les entrées des non-résidents ont régressé de 0,9%.

### **2) BALANCE DES REVENUS DE FACTEURS :**

Le déficit de la balance des revenus de facteurs s'est contracté de 59 MDT, au cours des neuf premiers mois de 2010, revenant, d'une période à l'autre, de 237 MDT à 178 MDT. Cette amélioration est attribuable à la hausse des flux reçus au titre des revenus de travail de 156 MDT ou 7,7% pour atteindre 2.186 MDT, alors que les dépenses au titre des revenus de capital n'ont progressé que de 3,9% pour s'élever à 2.434 MDT dont 593 MDT destinés au remboursement des intérêts de la dette à moyen et long termes.

## **II- BALANCE DES OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES :**

La balance des opérations en capital et financières a dégagé un excédent de 2.182 MDT, au cours des neuf premiers mois de l'année 2010 contre 2.710 MDT au titre de la même période de 2009.

Ci-après les principales évolutions enregistrées au cours de cette période :

- L'excédent de la balance des autres investissements s'est inscrit en baisse de 552 MDT pour se situer à 835 MDT, sachant qu'au cours de la même période de l'année écoulée, la Tunisie a bénéficié des allocations en DTS accordées par le FMI portant sur une valeur totale de 496 MDT, soit l'équivalent de 238,5 millions de DTS (212,4 millions de DTS dans le cadre de l'allocation générale et 26,1 millions de DTS pour l'allocation spéciale).
- L'excédent de la balance des investissements étrangers s'est consolidé de 20 MDT pour atteindre 1.279 MDT, faisant suite à la contraction du déficit de la balance des investissements de portefeuille de 41 MDT pour revenir à 59 MDT. En revanche, l'excédent de la balance des investissements directs étrangers s'est inscrit en baisse de 21 MDT pour se situer à 1.338 MDT, suite au repli des recettes à ce titre de 2,5% pour atteindre 1.494 MDT.

# EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE DU DINAR ET DE L'ACTIVITE DU MARCHE DES CHANGES AU COURS DES NEUF PREMIERS MOIS 2010 :

Dépréciation du dinar tunisien vis-à-vis du dollar américain et de l'euro

## I- EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE DU DINAR

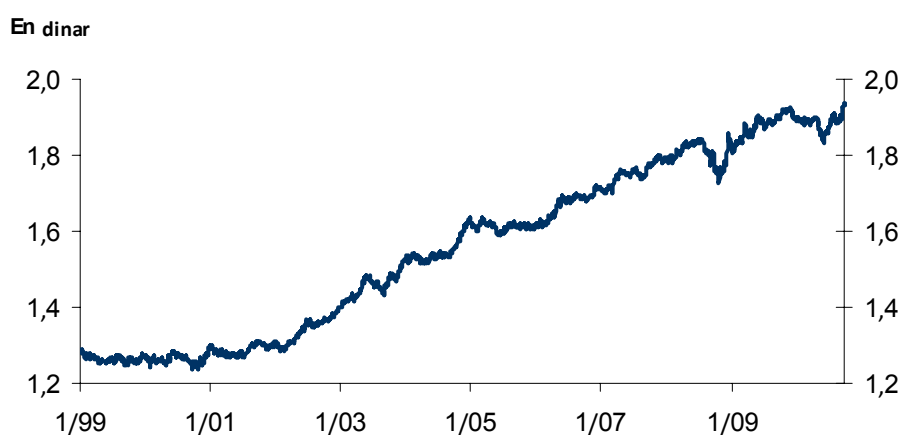
Par rapport à la fin de l'année 2009 et jusqu'à fin septembre 2010, le dinar a enregistré, sur le marché interbancaire, une dépréciation vis-à-vis du yen japonais (16,6%), du dollar américain (7,3%), du dirham marocain (4,4%) et de l'euro (2%).

### EVOLUTION DU RAPPORT USD/TND



Au cours des neuf premiers mois de 2010 et comparativement à la même période de l'année écoulée, le taux de change du dinar a enregistré, sur le marché interbancaire, une dépréciation vis-à-vis du yen japonais (9,5%), du dollar américain (4,7%), du dirham marocain (1,1%) et de l'euro (1%).

### EVOLUTION DU RAPPORT EUR/TND



## II- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU MARCHE DES CHANGES

### A. MARCHE AU COMPTANT

Les transactions effectuées sur le marché des changes au comptant ont atteint 38.953 MDT, au cours des neuf premiers mois 2010, contre 28.338 MDT durant la même période de l'année écoulée, en hausse de 38%.

#### EVOLUTION DES TRANSACTIONS DE CHANGE AU COMPTANT

(en MDT)

DESIGNATION	9 MOIS 2009	9 MOIS 2010	VARIATIONS EN MDT
TRANSACTIONS DEVICES CONTRE DEVICES	17.236	24.404	+7.168
TRANSACTIONS DEVICES CONTRE DINAR	11.102	14.549	+3.447
<b>TOTAL</b>	<b>28.338</b>	<b>38.953</b>	<b>+10.615</b>

### 1) TRANSACTIONS DEVICES CONTRE DINAR

Les transactions devises contre dinar effectuées sur le marché des changes, au cours des neuf premiers mois 2010, ont enregistré un volume de 14.549 MDT contre 11.102 MDT au cours de la même période de l'année écoulée, soit une hausse de 31%.

La part des transactions devises contre dinar a représenté 37% du volume global des opérations de change au comptant contre 39% pour la même période de l'année 2009.

En ce qui concerne la part des échanges interbancaires, elle s'est inscrite, au cours des neuf premiers mois 2010, au niveau de 78% contre 22% pour la Banque Centrale.

L'intervention de la Banque Centrale s'est située à 3.206 MDT contre 935 MDT au cours de la même période de l'année écoulée. De même, les transactions effectuées sur le marché interbancaire ont enregistré une hausse de 12%.

#### EVOLUTION DES TRANSACTIONS DE CHANGE AU COMPTANT DEVICES CONTRE DINAR

(en MDT)

DESIGNATION	9 MOIS 2009	9 MOIS 2010	VARIATIONS EN MDT
OPERATIONS AVEC LA BCT	935	3.206	+2.271
MARCHE INTERBANCAIRE	10.167	11.343	+1.176
<b>TOTAL</b>	<b>11.102</b>	<b>14.549</b>	<b>+3.447</b>

### 2) TRANSACTIONS DEVICES CONTRE DEVICES

Le volume des transactions devises contre devises a atteint 24.404 MDT, au cours des neuf premiers mois de 2010 contre 17.236 MDT durant la même période en 2009, enregistrant un taux d'accroissement de 42%.

La part de ces transactions dans l'ensemble des opérations de change au comptant a été de 63%. Les transactions avec les correspondants étrangers ont représenté 92% du volume global des échanges.

#### EVOLUTION DES TRANSACTIONS DE CHANGE AU COMPTANT DEVICES CONTRE DEVICES

(en MDT)

DESIGNATION	9 MOIS 2009	9 MOIS 2010	VARIATIONS EN MDT
MARCHE INTERBANCAIRE	755	2.049	+1.294
AVEC LES CORRESPONDANT ETRANGERS	16.481	22.355	+5.874
<b>TOTAL</b>	<b>17.236</b>	<b>24.404</b>	<b>+7.168</b>

## B. MARCHE A TERME

Le volume des transactions de change à terme a atteint 4.498 MDT durant les neuf premiers mois 2010, contre 3.167 MDT au cours de la même période de l'année 2009, en hausse de 42%. La part des transactions en couverture des importations dans le volume réalisé entre les banques et les entreprises s'est située à 80% contre 20% pour celles en couverture des exportations.

Les opérations de vente à terme de devises effectuées par les I.A.T. et relatives à la couverture contre le risque de change encouru par les importateurs ont connu une hausse de 995 MDT, au cours des neuf premiers mois de 2010, enregistrant un volume de 3.457 MDT. Ces opérations ont été, essentiellement, libellées en euro et en dollar américain (49% pour chaque devise).

De même, les opérations d'achat à terme ont atteint 872 MDT, enregistrant une hausse de 249 MDT. La part des opérations libellées en euro a atteint 57% contre 39% pour le dollar américain.

### EVOLUTION DES TRANSACTIONS DE CHANGE A TERME

(en MDT)

DESIGNATION	9 MOIS 2009	9 MOIS 2010	VARIATIONS EN MDT
ENTRE LES BANQUES ET LES ENTREPRISES	3.085	4.329	+1.244
MARCHE INTERBANCAIRE	82	169	+87
<b>TOTAL</b>	<b>3.167</b>	<b>4.498</b>	<b>+1.331</b>

## III- OPERATIONS DE SWAPS DE CHANGE

Le volume des opérations de swaps de change est revenu de 481 MDT, au cours des neuf premiers mois de 2009, à 215 MDT durant la même période de l'année en cours, en baisse de 55%.

### TOTAL DES OPERATIONS DE SWAPS DE CHANGE DEVICES CONTRE DINAR

(en MDT)

DESIGNATION	9 MOIS 2009	9 MOIS 2010*	VARIATIONS EN MDT
MARCHE INTERBANCAIRE	58	32	-26
AVEC LES CORRESPONDANTS ETRANGERS	147	182	+35
AVEC LES ENTREPRISES	276	1	-275
<b>TOTAL</b>	<b>481</b>	<b>215</b>	<b>-266</b>

\* Chiffres provisoires.

# NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

## I- MESURES TOUCHANT LE SECTEUR FINANCIER

### 1) RENFORCEMENT DES MESURES DE SECURITE EN MATIERE DE TRANSPORT DE FONDS

De nouvelles dispositions ont été imposées aux établissements de crédit en matière de transport, de chargement et de déchargement des fonds pour leur propre compte.

Ces conditions sont à respecter scrupuleusement à chaque fois que le montant des fonds dépasse 60 mille dinars (ou sa contre valeur en monnaie étrangère). Il est à signaler que ces fonds peuvent être constitués, soit par des billets de banque ou des pièces métalliques libellés en dinar, soit par des billets de banque en monnaie étrangère.

Ainsi, au cours de chaque opération de transport de fonds en provenance ou à destination de leurs agences ou en provenance ou à destination de la BCT, les établissements de crédit sont appelés à utiliser des moyens de transport conformes aux spécifications techniques telles que définies par l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF).

Des mesures de sécurité ont été prévues par les nouvelles dispositions lors de chaque opération de transport de fonds. Il s'agit, notamment, de protéger ces opérations par les agents de sûreté nationale, de communiquer à la BCT (siège et comptoirs) l'identité et le numéro de la carte nationale d'identité de chaque agent chargé du transport de fonds, de notifier sans délai aux services concernés de la BCT de tout remplacement d'agent et de couvrir les fonds transportés par une police d'assurance.

*(Cf. Circulaire de la BCT aux établissements de crédit n° 2010-11 du 18 octobre 2010)*

### 2) MODIFICATION DES CONDITIONS D'OCTROI DES MICROCREDITS

Les microcrédits accordés par les associations et organisations, habilitées par la réglementation en vigueur, sur leurs ressources budgétaires mobilisées dans le cadre de conventions conclues avec la Banque Tunisienne de Solidarité sont octroyés au taux de 5%, avec le prélèvement d'une commission d'étude de dossier de 2,5% flat du montant du crédit. Toutefois, dans le cas où le microcrédit est accordé sur des ressources autres que celles prévues ci-dessous, le taux d'intérêt à appliquer sur ce genre de microcrédits doit tenir compte des dépenses effectives nécessaires à l'octroi desdits crédits et notamment le coût des ressources, des opérations d'encadrement et de formation et les frais d'exploitation.

En outre et afin de mieux aider les personnes économiquement faibles et voulant financer leurs besoins dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, il a été décidé de relever, de 700 à mille dinars, le plafond du montant des microcrédits accordés par les institutions habilitées à le faire.

*(Cf. Arrêté du Ministre des finances du 29 septembre 2010 paru au JORT n° 79 du 1<sup>er</sup> octobre 2010)*

### 3) FINANCEMENT DES OPERATIONS DE CONSOLIDATION DES STRUCTURES FINANCIERES DES PME OPERANT DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES CONNEXES

La ligne de financement de 25 MD budgétisée dans la loi de finances complémentaire pour l'année 2009 pour soutenir les entreprises exportatrices a été réaffectée au profit des PME opérant dans le secteur de

l'industrie et des services connexes pour la consolidation de leurs structures financières. Le bénéfice de ce financement est soumis aux conditions suivantes :

- l'inscription au programme de mise à niveau industriel,
- la préparation d'une étude de restructuration financière,
- le bénéficiaire ne doit pas faire l'objet de mesures de redressement dans le cadre dans la loi n° 95-34 du 17 avril 1995 se rapportant aux entreprises en difficultés économiques,
- le montant de l'investissement ne doit pas dépasser 5 millions de dinars.

*(Cf. Circulaire de la BCT aux établissements de crédit n° 2010-10 du 14 septembre 2010)*

#### **4) DESIGNATION D'UN NOUVEAU GESTIONNAIRE DU FONDS NATIONAL DE GARANTIE (FNG)**

La gestion du FNG est, désormais, confiée à la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR), en vertu d'une convention à conclure à cet effet entre le Ministre des finances et cette institution et ce, en remplacement de la société Tunisienne de Réassurance «Tunis-Ré ». Aussi, la Commission, composée par des membres représentant plusieurs ministères et la Banque Centrale de Tunisie et qui avait auparavant la mission de statuer sur les demandes de garantie du FNG couvrant, notamment, la prise en charge des crédits et les participations irrécouvrables, les intérêts découlant des montants impayés des crédits, une partie des frais de poursuite et de recouvrement contentieux des crédits et la garantie d'un rendement sur les participations des sociétés d'investissement à capital risque, n'est plus active.

*(Cf. Décret n° 2010-1950 du 6 août 2010 paru au JORT n° 66 du 17 août 2010)*

## **II- MESURES A CARACTERE ECONOMIQUE**

### **1) CONDITIONS DE BENEFICE DES INTERVENTIONS DU REGIME D'INCITATION A LA CREATIVITE ET A L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

En application des dispositions de la loi n°2010-18 du 20 avril 2010 relative à la création du régime d'incitation à la créativité et à l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, le décret cité en référence a fixé les activités ouvrant droit au bénéfice dudit régime, les procédures et les conditions de bénéfice des interventions de ce régime, ainsi que les taux et les modalités d'octroi et de déblocage des primes, de la dotation remboursable et de la participation au capital.

**Les activités éligibles** au concours de ce régime sont celles ayant trait à la production ou au développement de logiciels ou de contenus numériques locaux à haute valeur ajoutée, à la production ou développement de systèmes et applications à haute valeur ajoutée dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et au développement de services innovants basés sur les technologies de l'information et de la télécommunication ou y destinés.

S'agissant des **conditions de bénéfice des interventions de ce régime**, elles sont fixées sur la base du coût maximum des projets éligibles. Ce coût est de ;

- 200 mille dinars pour **les projets nouveau réalisés par des personnes physiques** de nationalité tunisienne, titulaires d'un diplôme universitaire, assumant personnellement et à plein temps la responsabilité de la gestion du projet et investissant à titre individuel ;

- 500 mille dinars concernant **les projets nouveaux réalisés par des sociétés formées de personnes physiques de nationalité tunisienne** ;
- 500 mille dinars, y compris les actifs fixes nets, au titre de la réalisation **des opérations d'extension des projets créatifs et innovants** par les sociétés opérant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, formées de personnes physiques de nationalité tunisienne et employant au moins 3 ingénieurs ou 4 techniciens supérieurs et 4 techniciens spécialisés dans les domaines de la télécommunication, de l'informatique, de multimédia ou dans les domaines y afférents.

En outre, les interventions de ce régime exigent **d'autres conditions dans le montage du schéma de financement** de ces projets. Ce schéma de financement doit comporter un taux de fonds propres de 50% du coût du projet au minimum si les projets nouveaux sont réalisés par des personnes physiques. Pour les projets nouveaux réalisés par des sociétés formées de personnes physiques tunisiennes, le schéma de financement doit comprendre un taux de capital de 50% du coût du projet au minimum et un apport en numéraire justifié par le promoteur de 2% au moins du capital minimum du projet. Concernant les opérations d'extension susmentionnées, un taux de fonds propres de 50% du coût du projet au minimum doit figurer dans le schéma de financement de ces opérations.

Egalement, le promoteur investissant à titre individuel bénéficie d'une dotation remboursable ne dépassant pas 49% du taux minimum de fonds propres, tandis que le promoteur investissant sous forme de société peut choisir entre la participation au capital ou la dotation remboursable. Dans les deux cas, le montant est accordé au taux de 49% du capital minimum du projet, avec un plafond de 120 mille dinars.

Pour les sociétés œuvrant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et procédant à des opérations d'extension, elles bénéficient d'une dotation remboursable n'excédant pas 49%, avec un plafond de 120 mille dinars. Cette dotation est accordée à un ou plusieurs actionnaires dans le projet parmi les personnes physiques de nationalité tunisienne dont l'apport en fonds propres est égal au moins à 10% du capital minimum.

Le déblocage de la dotation remboursable ne peut être fait qu'après libération de l'apport minimum mis à la charge des bénéficiaires et du solde du capital de l'entreprise souscrit par les associés, ainsi que l'obtention de l'accord de financement du projet. Pour les promoteurs individuels, le déblocage est conditionné par l'obtention de l'accord de financement du projet. La dotation est remboursée sur une durée de 12 ans dont 5 ans de grâce avec un taux d'intérêt de 3% l'an. Il y a lieu d'indiquer que la gestion des dotations remboursables est confiée à un ou plusieurs établissements de crédit ayant la qualité de banque en vertu d'une convention à conclure avec le Ministre des finances.

La participation dudit régime ne peut être octroyée qu'au profit des projets comportant une participation d'une société d'investissement à capital risque ou des fonds communs de placement à risque ou des sociétés de gestion des fonds d'amorçage. Dans tous les cas, le montant de la participation des sociétés et des fonds susmentionnées dans le projet, ne peut être inférieur à la participation imputée sur ce régime. La gestion de cette participation est confiée à une ou plusieurs sociétés d'investissement à capital risque ou à des sociétés de gestion des fonds communs de placement à risque ou à des sociétés de gestion des fonds d'amorçage en vertu d'une convention à conclure entre chacune desdites sociétés et le Ministre des finances.

Les primes attribuées aux projets et opérations éligibles au concours de ce régime peuvent être, soit une prime au titre de l'étude et de l'assistance technique fixée à 70% du coût total de l'étude et de l'assistance technique sans dépasser 10 mille dinars, ou une prime au titre de l'acquisition des équipements fixée à 10% du coût total des équipements sans dépasser 20 mille dinars, ou enfin, une prime au titre des investissements immatériels dont le taux est de 50% du coût des investissements, avec un plafond de 60 mille dinars et ce, selon la liste «A» annexée au décret n° 2008-388 du 11 février 2008 portant encouragement des nouveaux promoteurs, des petites et moyennes entreprises, des petites entreprises et des petits métiers.

L'attribution des avantages issus des interventions de ce régime est conditionnée par l'obligation de la réalisation d'une étude de faisabilité du projet et l'obtention de l'accord du Ministre chargé des technologies de la communication après avis de la Commission d'attribution des avantages telle que prévue à l'article 7 du décret n° 94-539 du 10 mars 1994 portant fixation des primes, des listes des activités et des projets d'infrastructure et d'équipements collectifs éligibles aux encouragements au titre du développement régional.

Il y a lieu de signaler que les interventions de ce régime sont financées par le Fonds de développement des communications, des technologies de l'information et de la communication tel que régi par le décret n° 2010-2026 du 16 août 2010.

*(Cf. Décret n° 2010-2342 du 20 septembre 2010 paru au JORT n° 76 du 21 septembre 2010 et décret n° 2010-2026 du 16 Août 2010 paru au JORT n°68 du 24 Août 2010)*

## **2) MODALITE D'INTERVENTION DU FONDS DE FINANCEMENT DU REPOS BIOLOGIQUE DANS LE SECTEUR DE LA PECHE**

Les unités de pêches peuvent bénéficier des aides propres au repos biologique qui sont octroyées par le biais du fonds de financement du repos biologique dans le secteur de la pêche, sur la base de la moyenne des journées d'embarquement durant les trois années précédant la campagne concernée par le repos biologique et la zone de pêche concernée, sous réserve de l'engagement de l'armateur de cesser toute activité durant la période fixée du repos biologique.

La distribution de ces aides est tributaire des fonctions des membres de l'équipage mentionnées au rôle d'équipage ou aux livrets maritimes, tout en tenant compte du salaire minimum agricole garanti pour les travailleurs et des coefficients préétablis.

L'aide maximale destinée à l'équipage ne peut dépasser le salaire minimum agricole garanti pour les travailleurs multiplié par 17 sur chaque journée de repos biologique. Pour l'armateur, il bénéficie de 40% de la somme des aides octroyées à l'unité de pêche.

Pour bénéficier de ces aides, des conditions sont à respecter par l'armateur tels que le délai de dépôt de la demande d'octroi de l'aide et les documents constituant le dossier de la demande.

Il convient de rappeler que ledit fonds a été créé en vertu de l'article 11 de loi n° 2009-71 du 21 décembre 2009 portant loi de finances pour l'année 2010.

*(Cf. Décret n° 2010-1766 du 19 juillet 2010 paru au JORT n° 59 du 23 juillet 2010)*

## PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

(en MDT sauf indication contraire)

DESIGNATION	9 premiers mois			VARIATIONS EN %	
	2008	2009	2010	<u>2009</u> <u>2008</u>	<u>2010</u> <u>2009</u>
<b>Indice de la production industrielle (base 100 en 2000) (1)</b>	<b>131,5</b>	<b>123,2</b>	<b>131,6</b>	<b>-6,3</b>	<b>6,8</b>
Dont : industries manufacturières	136,6	124,2	134,4	-9,1	8,2
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>					
- Exportations totales FOB	18.222,4	14.264,5	17.174,7	-21,7	20,4
- Importations totales CAF	22.592,0	18.178,1	23.522,3	-19,5	29,4
- Déficit commercial hors énergie FOB-CAF (2)	3.769,9	3.909,8	6.081,9	139,9	2.172,1
- Déficit commercial global FOB-CAF (2)	4.369,6	3.913,6	6.347,6	-456,0	2.434,0
- Taux de couverture global FOB-CAF (%)	80,7	78,5	73,0	-2,2points	-5,5points
<b>Hausse des prix a la consommation</b>					
- Glissement depuis le début de l'année (%)	2,8	2,6	2,5		
- En termes de moyennes mensuelles (%)	5,2	3,4	4,6		
<b>Tourisme</b>					
- Entrées de non-résidents (1000 personnes)	5.639	5.522	5.471	-2,1	-0,9
- Nuitées globales (1000 unités)	31.622	28.577	29.474	-9,6	3,1

(1) Au terme du mois d'août de chaque année.

(2) Variations exprimées en millions de dinars.

## PRINCIPAUX INDICATEURS MONETAIRES ET DE FINANCES EXTERIEURES<sup>(1)</sup>

(En MDT sauf indication contraire)

DESIGNATION	SEPTEMBRE		VARIATIONS EN %	
	2009	2010	<u>SEPT.2009</u> <u>DEC. 2008</u>	<u>SEPT.2010</u> <u>DEC. 2009</u>
<b>Principaux agrégats monétaires du système financier (2)</b>				
Agrégat M4	37.803	42.207	9,9	8,9
Masse monétaire (M3)	37.655	42.043	10,3	8,9
Créances nettes sur l'extérieur (3)	9.523	9.164	1.347,0	-467,0
Crédits intérieurs	41.565	47.791	8,0	11,7
Créances nettes sur l'Etat(3)	6.384	6.518	602,0	-217,0
dont : - Bons du Trésor(3)	2.377	2.502	309,0	-54,0
- Compte courant du Trésor <sup>(3)</sup>	320	608	-77,0	212,0
Concours a l'économie	35.181	41.273	7,9	14,5
<b>Indicateurs de paiements extérieurs(2)</b>				
Recettes touristiques (4)	2.659	2.665	+4,9	+0,2
Revenus du travail en espèces (4)	1.613	1.715	+13,1	+6,3
Service de la dette (4)	2.370	2.424	+21,3	+2,3
Solde courant (3) (4)	-562	-2.524	+621	-1.962
Solde de la balance générale des paiements (3) (4)	+2.148	-342	+979	-2.490
<b>Taux de change (en dinar) (5)</b>				
1 dollar des Etats-Unis	1,2974	1,4213	-3,2	-6,3
1 euro	1,8970	1,9367	0,4	4,0
1000 yens japonais	14,4648	16,9102	4,4	-0,4
1 livre sterling	2,0679	2,2264	-6,2	-1,2
10 dirhams marocains	1,6672	1,7380	-0,1	4,1

(1) Chiffres de fin de période pour les statistiques monétaires et cumulés depuis le début de l'année pour les paiements extérieurs.

(2) Données provisoires pour 2010.

(3) Les Variations sont exprimées en millions de dinars.

(4) Variations par rapport à la même période de l'année précédente.

(5) Cours moyens du marché interbancaire en fin de période.